



## Absence maladie en tant que congé

Par **elparagouayo**, le 11/09/2012 à 12:34

Bonjour,

Mon employeur me comptabilise mes absences maladies en tant que congé (vacances).  
En a-t-il le droit ? Quels sont mes recours ?

Merci d'avance,  
--elparagouayo

Par **P.M.**, le 11/09/2012 à 13:15

Bonjour,

Il n'en a bien sûr pas le droit et vous pourriez donc contester ce décompte par lettre recommandée avec AR sachant qu'en revanche, pendant un arrêt-maladie non professionnelle, vous n'acquerez pas de congés payés sauf disposition plus favorable à la Convention Collective...

Par **janus2fr**, le 11/09/2012 à 13:56

Bonjour,

Ces "absences maladie" sont t-elles bien justifiées par un arrêt du médecin ?

Par **elparagouayo**, le 11/09/2012 à 14:59

Bonjour janus2fr et pmtedforum,

Merci de vos réponses.

@janus2fr : Ces absences maladies ne sont pas justifiées pas des arrêt du médecin. Est-ce indispensable ?

@pmtedforum : je n'ai pas compris cette partie de votre réponse : "sachant qu'en revanche, pendant un arrêt-maladie non professionnelle, vous n'acquerez pas de congés payés sauf

disposition plus favorable à la Convention Collective applicable..."

Merci !

--elparagouayo

Par **janus2fr**, le **11/09/2012 à 15:03**

[citation]@janus2fr : Ces absences maladies ne sont pas justifiées pas des arrêt du médecin. Est-ce indispensable ? [/citation]

Sans arrêt du médecin, vous n'êtes pas en absence maladie, mais en absence injustifiée.

L'employeur pourrait alors simplement ne pas vous payer et en parallèle prendre des sanctions.

En vous prenant ces absences sur vos congés, il vous fait une fleur, vous ne perdez pas de salaire et vous n'êtes pas sanctionné.

Maintenant, vous pouvez toujours refuser cela si vous n'êtes pas d'accord avec le principe.

Par **P.M.**, le **11/09/2012 à 16:00**

Effectivement, il ne faudrait pas confondre arrêt-maladie et absence injustifiée même si l'employeur ne peut pas l'imputer sur des congés payés dont les dates doivent être prévues à l'avance, au moins sans votre accord...